N° 2023/003/011

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-trois, le 20 avril,
Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Christelle **BRIU**, Joëlle **CAMPERS**, Coline **MARGUERETTAZ**, Marie-Claude **SORREL**, Joël **ARPIN**, Lionel **ARPIN**, Corentin **BOUCHER**, Romain **BOUVET**, Michel **CLAIR**, Mathieu **LECLERCQ**, Frédéric **LIMBARINU**, Alain **MARGUERETTAZ**.

Absents excusés : Christine **CLEMENT** (pouvoir à Michel **CLAIR**), Michèle **FERRARIS**, Eric **JACQUEMOUD**, Alexine **LAFAY** (pouvoir à Lionel **ARPIN**), Anne-Emmanuelle **LECLERE** (pouvoir à Joëlle **CAMPERS**), Christel **MAILHÉ** (pouvoir à Christelle **BRIU**)

Secrétaire de séance : Michel **CLAIR**
Nombre de conseillers en exercice : 18 - Présents : 12 - Votants : 16
Date de la convocation : le 13 avril 2023.
Date de publication : 27 avril 2023 au 27 juin 2023

****

DEMANDE D'AIDE – TRAVAUX SYLVICOLES – PROGRAMME SYLV'ACCTES

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2023
La nature des travaux est la suivante : Travaux sylvicoles et plantations itinéraire 2
Le montant estimatif des travaux est de 15 140 euros HT

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale.

⇨ **Dépenses subventionnables 0 000,00 (nature et montant total)**
* Montant de l'aide sollicitée auprès de Sylv'ACCTES : **7 570,00 euros**
* Montant total des aides : **000,00 euros**

* Montant total de l'autofinancement communal des travaux aidés : **7 570,00 euros H.T**

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20230420-2023-003-011-DE
Date de télétransmission : 26/04/2023
Date de réception préfecture : 26/04/2023

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ➔ Approuve le plan de financement présenté,
- ➔ Charge Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet
- ➔ Sollicite l'aide de Sylv'ACCTES pour la réalisation des travaux concernés
- ➔ Demande à Sylv'ACCTES l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de l'aide.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN

Le secrétaire de séance,
Michel CLAIR



Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20230420-2023-003-011-DE
Date de télétransmission : 26/04/2023
Date de réception préfecture : 26/04/2023